



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 24 février 2009

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

LCN, 24 février 2009 - Le chômage à son plus haut niveau depuis 18 mois

Le nombre de Québécois qui encaissent un chèque de chômage est à son plus haut niveau depuis 18 mois, selon de nouvelles statistiques publiées aujourd'hui.

Ils sont 172 000 à encaisser leur chèque de chômage en attendant le retour du travail.

En un mois, entre novembre et décembre dernier, leur nombre a augmenté de près de 6 pour cent au Québec; une hausse plus importante qu'en Ontario, mais moindre qu'en Alberta.

Et TVA a appris qu'il y a tellement de demandes d'assurance emploi que le gouvernement a dû embaucher de nouveaux fonctionnaires et rappeler des retraités au travail, et ce, partout au Canada.

Mais on indique au gouvernement ne pas être en mesure de chiffrer ce nouveau contingent pour faire face à la demande.

CEP News, 24 février 2009 -Le nombre de prestataires canadiens d'assurance-emploi en hausse de 4,9 % en décembre

Le nombre de Canadiens recevant des prestations d'assurance-emploi a grimpé de 25 000, ou 4,9 %, en décembre pour atteindre 538 000 personnes, a rapporté Statistique Canada mardi.

Entre décembre 2007 et décembre 2008, le nombre de prestataires s'est accru de 16,6 %, ou 79 000 personnes.

Toutes les provinces ont vu le nombre de prestataires augmenter, avec en tête la Colombie-Britannique (+33,2 %), l'Alberta (+30,3 %) et l'Ontario (+29,6 %).

Au niveau des régions métropolitaines, London, en Ontario, a vu le nombre de ses prestataires d'assurance-emploi augmenter de 75,5 % par rapport à l'an dernier. À Windsor, la hausse a été de 61,3 %, tandis qu'à Kitchener, elle a atteint 50,9 %.

By Stephen Huebl, shuebl@economicnews.ca, edited by Sarah Sussman, ssussman@econo

TCA, 24 février 2009 - Les statistiques percutantes de l'AE doivent inciter le gouvernement à agir rapidement, selon les TCA

Le président des TCA, Ken Lewenza, a déclaré que le gouvernement fédéral doit agir vite pour prolonger la couverture de l'assurance-emploi (AE) après que les dernières statistiques sur le marché de l'emploi ont indiqué une augmentation spectaculaire des demandes de prestations déposées par les Canadiens en décembre.

Les chiffres publiés aujourd'hui par Statistique Canada révèlent une hausse de 38 % de Canadiens qui ont déposé une demande initiale ou un renouvellement de prestations d'AE de novembre à décembre. Le nombre des demandes déposées en décembre est l'un des totaux mensuels les plus élevés jamais recensés, et le plus élevé depuis janvier 1992.

Le syndicat des TCA demande au gouvernement fédéral de rendre la prolongation de 5 semaines de prestations d'AE rétroactive à décembre 2008 afin d'offrir une couverture de plus grande portée aux personnes qui ne reçoivent plus de prestations. En outre, le syndicat des TCA demande une prolongation d'urgence allant jusqu'à un an des prestations de l'AE payées par le gouvernement fédéral, et l'accès à l'AE pour les travailleurs dont les emplois à temps partiel ou temporaires ne leur permettent pas d'en bénéficier.

"Les chiffres d'aujourd'hui sur l'AE devraient envoyer une onde de choc sur la Colline du Parlement et inciter le gouvernement à repenser ses propositions budgétaires en profondeur pour l'AE", a déclaré Ken Lewenza. "Les Canadiens n'accepteront pas que le gouvernement ne prenne que des demi-mesures pour améliorer l'accès à l'AE."

Les derniers chiffres fournis par Statistique Canada sur l'AE portent sur le mois de décembre 2008, et les deux mois et demi qui se sont écoulés depuis devraient sonner l'alarme auprès des décideurs politiques, a ajouté M. Lewenza.

Il exhorte le gouvernement fédéral à examiner les systèmes de rapport sur l'AE utilisés dans d'autres pays, comme les Etats-Unis, qui publient des rapports hebdomadaires sur les pourcentages de couverture de l'assurance-emploi et d'épuisement du droit aux prestations.

"Apprendre, deux mois après les faits, les difficultés auxquelles les Canadiens ont à faire face en ce qui a trait à l'assurance-emploi, nous donne un tableau incomplet du problème", a ajouté Ken Lewenza. "Comment peut-on contrôler la couverture offerte par l'AE de manière à en améliorer l'accès pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrants et d'autres groupes vulnérables, si on regarde toujours loin derrière nous?"

Renseignements: Angelo DiCaro, Communications des TCA, (416) 606-6311;
ou Laurell Ritchie, représentante nationale des TCA, (416) 917-0047

Net Femmes, 24 février 2009 - Les femmes et la crise économique : Déclaration de groupes de femmes du Nouveau-Brunswick

Déclaration

Les actions des gouvernements ne devraient jamais, et surtout pas en temps de crise économique, contribuer à augmenter les inégalités économiques ou sociales. Dans les plans de redressement de l'économie qui sont débattus, aucun ne prend en considération les besoins des femmes collectivement et dans leur diversité. Parce que la réalité des femmes est différente de celle des hommes, les effets du plan choisi seront différents pour les femmes et les hommes.

Pour arriver à une égalité véritable, il faut tenir compte de ces différences. Nous croyons que nos gouvernements fédéral et provincial doivent faire une analyse inclusive des politiques et des budgets gouvernementaux. Il faut évaluer les répercussions des politiques, lois, budgets et programmes existants ou proposés sur les femmes et sur les hommes, tout en respectant la diversité qui existe parmi les femmes.

Il n'y a pas qu'une façon de redresser l'économie. Il faut opter pour les moyens qui ne creuseront pas les inégalités entre hommes et femmes et qui n'appauvriront pas les plus vulnérables dans notre société.

Dans cette perspective, nous demandons à nos gouvernements :

- d'investir dans l'infrastructure sociale, c'est-à-dire dans les programmes sociaux tels que la garde à l'enfance, le logement, l'éducation et les soins de santé,
- d'assurer des revenus adéquats pour tous et toutes,
- de maintenir la progressivité de notre régime d'impôt sur le revenu pour les entreprises

et les particuliers et ne pas baisser les impôts.

Groupes signataires :

Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick
Coalition pour les services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick
Business and Professional Women Greater Moncton
Club des femmes de carrière du Sud-Est du Nouveau-Brunswick
Collectif des femmes du Nouveau-Brunswick
Comité des femmes de la FTTNB
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités
Fédération des femmes acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick
Femmes équité Atlantique
Front commun pour la justice sociale

Nos priorités

- Investir dans l'infrastructure sociale, c'est-à-dire les programmes sociaux tels que la garde à l'enfance, le logement, l'éducation et les soins de santé.

-- La population en aura besoin plus que jamais.

-- Plusieurs femmes travaillent dans le secteur public – où plusieurs emplois à prédominance féminine se trouvent. Un milliard de dollars investis dans le secteur public crée 20 000 bons emplois.

-- L'infrastructure physique est importante mais il ne faut pas y investir au détriment de l'infrastructure sociale.

-- Il ne faut pas transférer les services du secteur public au secteur communautaire dans le but d'économiser grâce aux emplois moins bien rémunérés dans ce secteur. Cela augmente l'écart salarial entre les femmes et les hommes tout en réduisant l'imputabilité, la confidentialité et l'accès équitable pour tous et toutes. Le personnel du secteur communautaire, souvent des femmes, est fréquemment sous-payé à cause d'un manque chronique de ressources financières.

-- Il faut maintenir le transfert du gouvernement fédéral aux provinces et municipalités afin de continuer à financer la santé, l'éducation postsecondaire, la formation, des paiements de péréquation, et tous les services et programmes publics.

-- Des investissements sont nécessaires dans le logement social. Cela créera des emplois tout en comblant un besoin particulièrement criant chez les femmes à revenu modeste.

-- C'est l'occasion de bâtir un système de garderies qui contribuera à soutenir notre économie à long-terme. Chaque dollar investi rapporte de 2 à 17 \$.

- Assurer des revenus adéquats pour tous et toutes.

-- Les femmes et les hommes qui vivent dans la pauvreté ne doivent pas être appauvris davantage.

-- Les taux et les politiques d'assistance sociale devraient permettre de vivre dans la dignité. Présentement, l'allocation d'assistance sociale du N.-B. ne donne aux bénéficiaires que de 19 à 41 % du montant déterminé comme le seuil de la pauvreté.

-- Le salaire minimum doit atteindre au moins 10 \$ l'heure au N.-B. Une personne travaillant 40 heures par semaine au salaire minimum actuel gagne 16 120 \$ par an, soit

2 027 \$ de moins que le seuil de faible revenu pour les communautés de 30 000 à 99 000 habitants.

-- Il faut réduire le nombre d'heures éligibles pour l'assurance-emploi à 360.

-- Il faut adopter une loi sur l'équité salariale pour les secteurs public et privé. Les emplois à prédominance féminine sont trop souvent sous-payés. Comme l'équité salariale est un droit humain, elle ne doit pas être soumise aux négociations collectives.

- Maintenir la progressivité de notre régime d'impôt sur le revenu pour les entreprises et les particuliers et ne pas baisser les impôts.

-- L'impôt représente une mise en commun de nos ressources et finance nos programmes comme la santé et l'éducation, ce qui nous permet de maintenir un niveau de vie élevé et d'atténuer les effets de la pauvreté.

-- Réduire l'impôt sur le revenu des mieux nantis bénéficie à un seul groupe : les mieux nantis ! Rien ne garantit que l'épargne d'impôt se traduise par des investissements ou des achats locaux.

--L'impôt sur le revenu des entreprises et des particuliers doit demeurer progressif. Il ne faut absolument pas recourir à un taux fixe de l'impôt sur le revenu avec une augmentation de la taxe de vente. Cela augmentera le fardeau des plus pauvres qui finiront par payer un plus grand pourcentage de leur revenu en impôts et taxes, puisqu'ils ne peuvent pas épargner. Les femmes, qui ont un revenu annuel beaucoup moins élevé que les hommes, assumeront donc, collectivement, un fardeau disproportionné des coûts des services sociaux.

-- Nous n'appuyons pas le partage du revenu (income splitting). C'est une mesure coûteuse qui ne bénéficie qu'aux couples où l'un des conjoints a un revenu élevé.

-- Ceux et celles qui ont de faibles revenus ne paient pas d'impôt et c'est très bien

FTQ, 24 février 2009 - Attaque par les conservateurs de l'équité salariale : Les libéraux ont sacrifié les femmes à leurs intérêts partisans

La FTQ a profité des audiences du comité des finances étudiant le projet de loi C-10 pour dénoncer vertement les dispositions de la loi budgétaire qui remettent en question le droit des femmes à l'équité salariale.

"La proposition des conservateurs constitue un recul épouvantable pour le droit des femmes de rectifier les disparités salariales basées sur la discrimination, a déclaré Louis Bolduc, vice-président à la FTQ. Si elle maintient l'idée d'équité, elle la vide de son sens et prive les femmes des moyens de faire valoir leurs droits."

La FTQ a dénoncé l'incorporation de ces dispositions à la loi d'exécution du budget. "Nous demandons aux conservateurs de séparer la discussion de l'équité salariale du vote sur le budget. Il s'agit là du gros bon sens : l'équité salariale devrait être débattue séparément et non faire partie du budget." a ajouté Louis Bolduc.

Par ailleurs, la FTQ a pris bonne note de l'intention des libéraux de capituler devant le

coup de force des conservateurs. "Avec leur appui au budget, les libéraux d'Ignatieff ont dans les faits sacrifié les travailleurs, le Québec et maintenant les femmes à leurs intérêts partisans. Si c'est comme ça qu'ils entendent "surveiller" les conservateurs, la prochaine session risque d'être longue", a affirmé Louis Bolduc.

La FTQ a profité des audiences pour réitérer l'urgence d'améliorer les prestations d'assurance-emploi, d'ajouter des dispositions d'achat local aux dépenses d'achats publics, et de respecter l'entente sur la péréquation.

"L'attitude d'Ottawa sur la péréquation est carrément aberrante. On nous dit qu'on ne peut se permettre de dépenser deux milliards de plus alors qu'on en dépense allégrement 18 à d'autres postes. Difficile de ne pas voir là une mesure revancharde à l'égard des provinces qui n'ont pas voté pour les conservateurs l'automne dernier", a conclu le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Renseignements: Louis Cauchy, (514) 235-3996

PC, 24 février 2009 -Assurance-emploi: le nombre de prestataires a bondi en décembre

Le nombre de Canadiens ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi au Canada a augmenté de façon importante en décembre dernier.

Selon les données publiées mardi par Statistique Canada, 538 180 bénéficiaires recevant des prestations ordinaires ont été recensés en décembre, soit 25 000, ou 4,9 pour cent, de plus qu'en novembre.

D'une année à l'autre, soit de décembre 2007 à décembre 2008, la croissance, beaucoup plus marquée, est de 16,2 pour cent.

Le nombre de prestataires a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires par rapport au même mois l'année précédente. La Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario ont affiché les plus importantes hausses, soit, respectivement, 33,2 pour cent, 30,3 pour cent et 29,6 pour cent. Au Québec, l'augmentation a été de 6,5 pour cent, alors qu'au Nouveau-Brunswick, elle s'est située à 1,8 pour cent.

Presque toutes les régions métropolitaines de recensement ont aussi enregistré des augmentations, les plus importantes d'une année à l'autre ayant été observées à London (+75,5 pour cent), à Windsor (+61,3 pour cent), à Kitchener (+50,9 pour cent) et à Victoria (+49,1 pour cent).

Les données publiées mardi par Statistique Canada sont provisoires et désaisonnalisées, c'est-à-dire qu'elles sont ajustées pour éliminer l'effet des saisons.

Statistique Canada, 24 février 2009 - Assurance-emploi : Décembre 2008

En décembre, 538 200 Canadiens ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi, en hausse de 25 000, ou de 4,9 %, par rapport à novembre, après avoir tenu compte de la désaisonnalisation.

Le nombre de Canadiens recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi s'est accru de 16,6 %, ou de 79 100, entre décembre 2007 et décembre 2008. Le nombre d'hommes ayant reçu des prestations ordinaires a progressé de 21,7 %, et le nombre de femmes ayant reçu des prestations ordinaires, de 8,6 %.

Le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires par rapport au même mois l'année précédente. La Colombie-Britannique (+33,2 %), l'Alberta (+30,3 %) et l'Ontario (+29,6 %) ont affiché les plus importantes hausses d'une année à l'autre du nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi.

Le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi a crû dans presque toutes les régions métropolitaines de recensement, les plus importantes augmentations d'une année à l'autre ayant été observées à London (+75,5 %), à Windsor (+61,3 %), à Kitchener (+50,9 %) et à Victoria (+49,1 %).

Nota : Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives. Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi du 7 au 13 décembre.

Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active pour décembre. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois. Les comparaisons d'un mois à l'autre sont faites en utilisant les données corrigées en fonction de la saisonnalité, ce qui enlève les effets des variations saisonnières.